

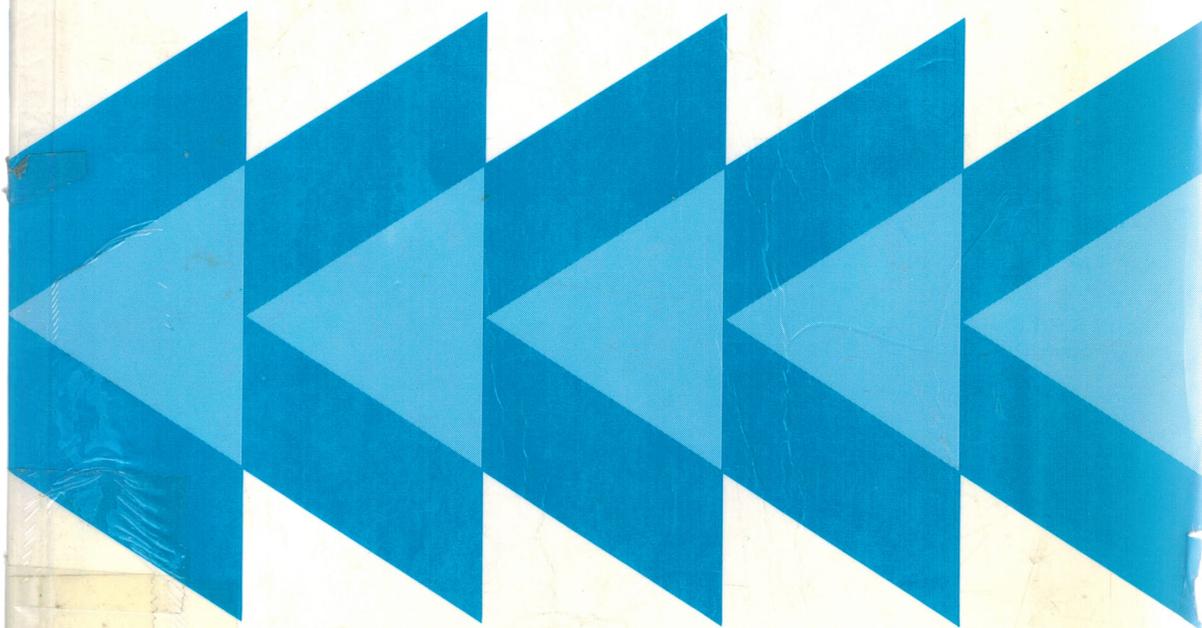
DOMAT DROIT PUBLIC

Dominique Rousseau

Droit du contentieux constitutionnel

2^e édition

Préface de Georges Vedel



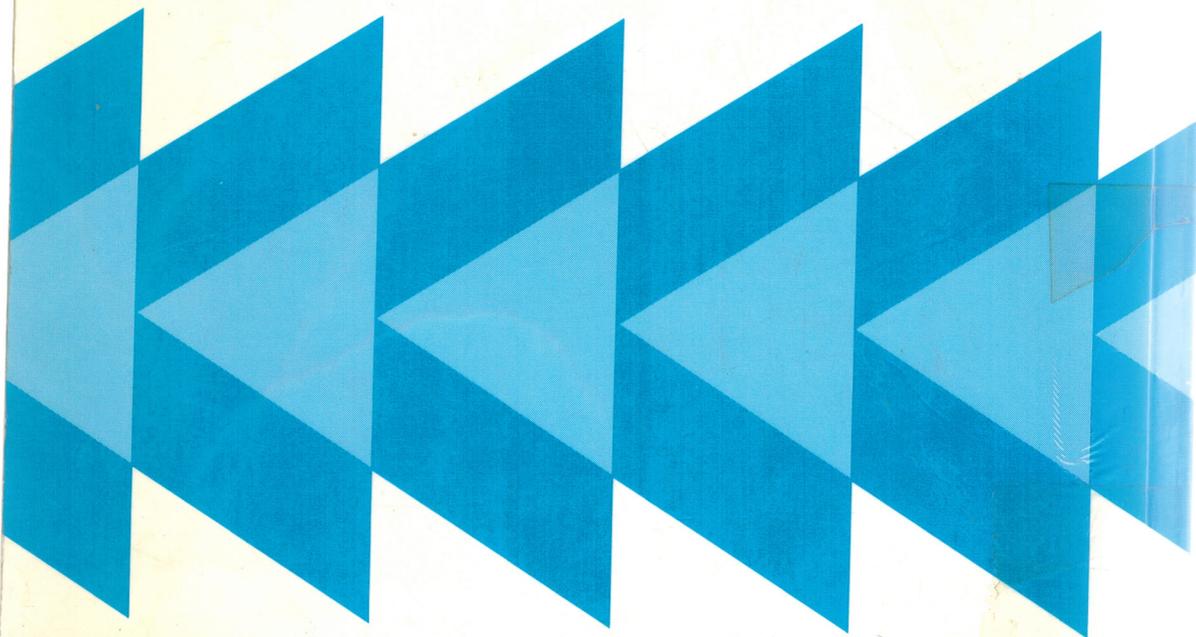
MONTCHRESTIEN

DOMAT DROIT PUBLIC

Le Conseil constitutionnel est devenu, en une vingtaine d'années seulement, l'institution-clé du système politique et juridique français qu'il a, au demeurant, puissamment contribué à transformer. A l'État-légal fondé sur la souveraineté de la loi a succédé l'État de Droit fondé sur la souveraineté de la Constitution ; à la constitution simple organisation des pouvoirs publics a succédé la constitution charte jurisprudentielle des droits et libertés et base de tous les autres droits, public et privé ; à la démocratie majoritaire a succédé la démocratie constitutionnelle... Et toujours au principe de ces transformations, le Conseil constitutionnel. Qui veut aujourd'hui connaître le Droit par delà la séparation entre les différentes disciplines juridiques, qui veut observer et analyser le jeu politique de la V^e République ne peut donc ignorer la jurisprudence et le rôle du Conseil constitutionnel.

Cet ouvrage a précisément pour objet de proposer, à ce vaste public, une connaissance du Conseil, de ses origines, de sa position actuelle dans le système politique français, de ses méthodes de travail, de ses grandes politiques jurisprudentielles, et finalement, de son rôle dans la construction de l'idée moderne de démocratie.

Dominique ROUSSEAU est professeur à l'Université de Montpellier I et dirige le Centre d'études et de recherches comparatives constitutionnelles et politiques.



9 782707 605061

MONTCHRESTIEN

ISBN 2.7076.0506.9 200 F